

J'aimerais d'abord présenter nos plus sincères félicitations et nos hommages au titulaire du nouveau ministère des Approvisionnement et Services. S'il s'acquitte de sa tâche avec autant de brio qu'il a prononcé son discours d'introduction, j'ai l'impression que nous devrions le féliciter lorsqu'il nous présentera son premier rapport annuel.

Monsieur le président, je ne veux pas prolonger indûment ce débat. Au fait, j'aimerais y contribuer utilement, à l'instar du ministre, et c'est pour cela que je veux bien humblement appeler son attention sur un point qui, pour nous, du Ralliement créditiste, est de la plus haute importance. J'espère bien qu'il saura discerner toutes les conséquences que la création de ce nouveau ministère peut entraîner relativement à un sujet aussi fondamental et aussi important que le bilinguisme.

• (4.10 p.m.)

Monsieur le président, le bill C-173 comprend 15 parties et concerne plusieurs ministères. Qu'il s'agisse du ministère des Pêches et Forêts, du ministère de l'Industrie et du Commerce ou même de celui des Approvisionnements et Services, on y trouve des choses étonnantes et je ne blâme pas tant les ministres que ceux qui ont pensé et préparé ce bill.

Je ne puis comprendre que ceux qui veulent renouveler l'organisation du gouvernement, la «repenser», la moderniser, l'adapter à un concept d'administration moderne, en partant des principes et des conclusions émis par la Commission royale d'enquête Glassco sur l'organisation du gouvernement, n'aient pas pensé à insérer dans le bill des dispositions relatives au bilinguisme. Voilà le point sur lequel je voulais appeler l'attention du ministre et, à ce sujet, je ne lui donnerai qu'un exemple.

Le 3 décembre dernier, j'inscrivais au *Feuilleton* la question n° 936, qui se lisait comme il suit:

Parmi les personnes qui gagnent \$17,000 et plus par année ...

Pourquoi \$17,000 par année? Parce que, selon les concepts administratifs gouvernementaux, les fonctionnaires sont considérés comme hauts fonctionnaires quand ils touchent approximativement ce traitement.

Parmi les personnes qui gagnent \$17,000 et plus par année au ministère de la Production de défense, combien sont a) Canadiens dont la langue maternelle est le français, b) Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais, c) autres, ...

... le chinois, le japonais, l'ukrainien, etc.

d) bilingues?

Voici la réponse qu'on me donnait, et je cite:

- a) Quatre
- b) Soixante et onze
- c) Une
- d) Douze

Maintenant qu'on nous amène un nouveau ministère, celui des Approvisionnements et Services, la première question que je me pose est la suivante: Pour ce qui est du bilinguisme, va-t-on y trouver la même discrimination, la même inégalité ou la même injustice qu'au sein de l'ancien ministère de la Production de défense?

Voilà, monsieur le président, une question de la plus haute importance. Je ne désire pas narguer le ministre, car je sais qu'il est capable de remédier à cette situation et de nous fournir, à la fin de ce débat, certaines explications ou, au moins, de nous donner l'assurance qu'il aura à son service plusieurs conseillers ministériels bilingues. De toute façon, à la fin de ma brève allocution, je pourrais peut-être lui proposer quelques solutions. Il pourra alors me donner son avis.

Monsieur le président, je crains que la création de ces nouveaux ministères ne constitue qu'un changement de nom. On améliore l'administration, on la rend peut-être plus efficace et plus moderne, mais on ne règle pas le problème fondamental de l'administration fédérale qui, dans son ensemble, est une administration anglo-saxonne et au sein de laquelle les Canadiens français compétents ne se retrouvent pas, puisque les façons d'y accéder, les occasions d'avancement ne sont pas les mêmes pour les fonctionnaires francophones et anglophones.

Et je citerai un exemple, monsieur le président, pour illustrer la gravité de ce problème. Le 21 novembre dernier, j'inscrivais au *Feuilleton* une question concernant la Société Polymer Ltée, qui relevait alors du ministère de la Production de défense. Ma question était identique à celle que j'ai lue tantôt, sauf qu'elle avait trait à la Société Polymer Ltée, et je cite:

Parmi les personnes qui gagnent \$17,000 et plus par année ... combien sont a) Canadiens dont la langue maternelle est le français, b) Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais, c) autres, d) bilingues?

Voici la réponse qu'on m'a donnée, et je cite:

- a) La langue maternelle de 2.5 p. 100 des employés est le français.
- b) La langue maternelle de 95 p. 100 des employés est l'anglais.
- c) La langue maternelle de 2.5 p. 100 des employés est autre que le français ou l'anglais.
- d) 25.6 p. 100 des employés sont bilingues.